 AJINOMOTO EUROLYSINE S.A.S.	<b>Fiche technique</b>  <b>LLB 50</b>	Reference	SPF.0004
		Revision	C
		Page	1/2

La L-Lysine Base 50 liquide Feed Grade est produite par fermentation de matières premières d'origine agricole (telles que mélasses de betteraves ou hydrolysats d'amidon). C'est une solution contenant au minimum 50 % de L-Lysine base équivalent à 64,1 % de L-Lysine HCl 99 % Feed Grade.

**Ce produit est exclusivement destiné à l'alimentation des animaux. Il ne doit être utilisé dans aucune application destinée à la consommation humaine.**

## 1. Description physique

Liquide de couleur marron foncé.

## 2. Description chimique de la substance active

Structure chimique	$\text{NH}_2\text{-CH}_2\text{-CH}_2\text{-CH}_2\text{-CH}_2\text{-CH-COOH}$ $ $ $\text{NH}_2$
Formule chimique	$\text{C}_6\text{H}_{14}\text{N}_2\text{O}_2$
Poids moléculaire	146,2
Isomère	L (Lévogyre)

## 3. Garanties commerciales

Lysine base, %	50	Minimum	AOAC 999.13
----------------	----	---------	-------------

## 4. Position réglementaire

Le concentré liquide de L-Lysine base (LLB 50) relève du Règlement (CE) 1831/2003 du 22/09/2003 relatif aux additifs destinés à l'alimentation des animaux (JO EU n° L 268 du 18/10/2003), catégorie : « additifs nutritionnels », groupe d'additifs : « acides aminés, leurs sels et produits analogues » et peut être utilisé pour toutes les espèces animales.

## 5. Valeurs nutritionnelles\*

Matière sèche, %	53,1	Moyenne	105°C durant 4 heures
Teneur en lysine base, %	50,0	Minimum	AOAC 999.13
Coefficient de digestibilité, %	100		INRA - INRA 2002
Protéines brutes, %	61,3	Minimum	(N Dumas x 6,25) par convention
EM volaille, kcal.kg <sup>-1</sup> (MJ.kg <sup>-1</sup> )	2640 (11,05)		Sauvant et al., 2002; p.38.
ED porc, kcal.kg <sup>-1</sup> (MJ.kg <sup>-1</sup> )	3110 (13,01)	D'après la valeur de la L-Lysine HCl (Proportionnellement à la teneur en lysine base)	Bombe calorimétrique
EM porc, kcal.kg <sup>-1</sup> (MJ.kg <sup>-1</sup> )	2830 (11,84)		Sauvant et al., 2002.
EN porc, kcal.kg <sup>-1</sup> (MJ.kg <sup>-1</sup> )	2200 ( 9,20)		Sauvant et al., 2002.

\*Caractéristiques données à titre indicatif et donc sans valeur contractuelle

Source : Sauvant D., Perez J.-M., Tran G., 2002. Tables de composition et de valeur nutritive des matières premières destinées aux animaux d'élevage, INRA Editions et AFZ, Paris.

## 6. Conditionnement et stockage

### Conditionnement

Vrac.

### Matériaux

Cuves de stockage : acier inox type 304 ou composant synthétique type FRP – Pompes : acier inox type 304. Les caractéristiques du produit doivent être communiquées au fournisseur de l'installation pour vérification de la compatibilité du matériel.

### Maintenance

Les cuves de stockage doivent être nettoyées 2 fois par an avec de l'eau chaude. Les tuyaux doivent être rincés à l'eau chaude avant un arrêt de plus de 3 jours.

### Température

Le produit ne cristallise pas et ne gèle pas si la température est supérieure à moins 18°C.


### Stabilité

Le produit est stable 1 an s'il est stocké à 20°C.

### Référence de livraison

Chaque livraison est échantillonnée et représente un lot dont la référence est le numéro de bon de livraison.

**Application date :** 30/09/2011

 <b>AJINOMOTO ANIMAL NUTRITION</b> <b>AJINOMOTO EUROLYSINE S.A.S.</b>	<b>Fiche technique</b>  <b>LLB 50</b>	Reference	SPF.0004
		Revision	C
		Page	2/2

## 7. Informations complémentaires

Caractéristiques données à titre indicatif et donc sans valeur contractuelle.

### Spécifications générales

pH	10 à 11	à 20°C
Densité	1,13 à 1,14	à 20°C
Température de cristallisation et congélation, °C	- 18	
Point d'ébullition, °C	110 à 120	
Viscosité, centipoises	50	à 20°C
Conductivité, microsiemens/cm	3000	

### Caractéristiques chimiques ((valeurs moyennes basées sur des analyses de 2010 – 2011))

	Moyenne	Minimum	Maximum
Matière sèche, %	53,1	52,7	53,3
Azote total (N), %	9,83	9,81	9,93
Azote de la Lysine, %	9,70	9,66	9,74
Azote ammoniacal, %	0,015	0,010	0,023
Autres sources d'azote (acides aminés, ..), %	0,12	0,14	0,17
Cendres, %	0,25	0,16	0,37
Chlorures, %	0,05	0,04	0,06
Sulfates, %	0,20	0,15	0,25
Potassium, %	0,08	0,06	0,12
Sodium, %	0,03	0,02	0,04
Calcium, ppm	10		
Magnésium, ppm	10		
Phosphore, ppm	40		

### Autres informations

Métaux lourds		Conforme à la Directive Européenne 2002/32/CE
<i>Arsenic</i>	2 mg/kg	Maximum
<i>Plomb</i>	5 mg/kg	Maximum
<i>Mercur</i>	0,1 mg/kg	Maximum
<i>Cadmium</i>	0,5 mg/kg	Maximum
<i>Fluor</i>	30 mg/kg	Maximum
Pesticides		Conforme à la Directive Européenne 2002/32/CE
Dioxines, dioxines- type PCBs		Conforme à la Directive Européenne 2002/32/CE

### Exemples d'utilisation pratique de la LLB 50 dans les aliments composés

Plages de supplémentation habituellement observées. Ne constituent pas de limites minimales ou maximales d'emploi.

		En kg/tonne d'aliment
Porcs	Porcelet	2,5 à 9,5
	Porc charcutier	1,5 à 6,5
	Truie	0,8 à 3,0
Volailles	Dindon	2,5 à 6,5
	Poulet	1,5 à 4,5
	Poule pondeuse	0,3 à 3,0
	Poisson	1,5 à 9,5
	Lacto remplaceur	1,5 à 8,0
	Chien et chat	0,8 à 1,6
	Lapin	0,8 à 1,6

**AJINOMOTO EUROLYSINE S.A.S - 153 rue de Courcelles - 75817 PARIS CEDEX 17 - FRANCE**

Phone : 33 1 44 40 12 12 - Fax : 33 1 44 40 12 13 - Numéro d'agrément :  $\alpha$  FR 80 021 090

Application date : 30/09/2011